

à punir ceux de ses sujets qui se révolteraient contre son autorité. Le faisant sur un terrain qui dépendait de la juridiction de l'église de Saint Thierry, Jean de Roucy outrepassa ses droits. L'archevêque de Reims envoya son prieur à fin d'enquête, le comte s'empara de ce dernier et le fit mettre en prison. L'archevêque se plaignit aussitôt et demanda justice au roi Saint Louis qui, par décret, ordonna sans tarder que le comte de Roucy et ses complices se rendraient dans la prison de la Porte de Mars, à Reims, et y demeureraient aussi longtemps qu'ils avaient détenu le prieur; ce qui fut exécuté dans les premiers jours qui suivirent l'octave de Noël. Telle est l'histoire de la potence de Châlons-sur-Vesle et l'origine du lieu dit « le Poteau ».

En tenant compte de certains usages et de la configuration du terrain, M. Maussenet est parvenu à déterminer, de la façon la plus exacte, l'endroit où se dressait le gibet. Un plan dressé avec soin est annexé à la notice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 1910

Présidence de M. Jules HENRIET, président.

Membres présents : MM. Jules HENRIET, Fréd. HENRIET, DERAINE, capitaine DURR, BRIET, FRÉMONT, POMMIER, HUSSON, SALÉ, LEROUX, POINSIER, MAILLARD, BRISBART, LÉCRIVAIN et abbé PIN.

Absents excusés : MM. PERTHUISOT, RIOMET, chanoine Louis CARAMÉ et LEGRAND.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Ouvrages offerts à la Société :

1^o *Bonifacio à l'époque de la Grèce antique. Une Œuvre d'Art antique de Corse*, par le Commandant Fertou, envoi de l'auteur.

2^o *Ephemeris Campanographica*, troisième livraison, envoi de M. J. Berthelé.

Aussitôt après l'ouverture de la séance, M. le Président s'empresse de dire la joie qu'il lui a été donné d'éprouver il y a quelques jours, en apprenant le retour à la santé de notre excellent ami et bien dévoué secrétaire, M. Legrand, dont une longue et cruelle maladie menaçait sérieusement les jours. Tout danger est désormais écarté, notre ami est en bonne voie de guérison, chaque jour il reprend de nouvelles forces, et nous aurons bientôt le grand plaisir de le voir revenir parmi nous.

Au nom de tous ses collègues, nous sommes heureux d'adresser à M. et M^{me} Legrand, en cette circonstance, l'expression de la plus vive et de la plus cordiale sympathie.

Notre collègue, M. Riomet, nous fait part de la découverte de plusieurs objets anciens, à Tréloup et dans les environs : pierre ayant pu servir de cuve baptismale au III^e ou IV^e siècle, perle de collier gaulois ou mérovingien.

M. Deraine a bien voulu se charger de parcourir les nombreuses publications qui nous ont été envoyées par les sociétés correspondantes depuis le mois d'octobre dernier et de nous signaler, dans chacune d'elles, les travaux et études qui offrent le plus d'intérêt. Il remet ensuite à la Société, de la part des Bibliophiles Lyonnais, un magnifique exemplaire de la lettre de Jean de La Fontaine à Maucroix. Cette magnifique plaquette, digne écrin du bijou qu'elle renferme, reçoit le plus chaleureux accueil. M. le Secrétaire est prié, par le Bureau, d'en féliciter les auteurs et de les remercier bien cordialement d'avoir fait droit à l'éloquente requête de notre Vice-Président.

M. Lucien Briet lit une description aussi exacte que complète d'une crypte récemment mise à jour par suite de travaux effectués dans les caves de la maison Rousselet-Houpeaux, à

Chézy-sur-Marne, au lieudit le Vieux Château. Les dispositions de cette chapelle souterraine étant des plus curieuses, notre collègue a prié son ami, M. Rouillon, agent-voyer du canton de Charly, d'en dresser le plan sans négliger aucun détail, ce que M. Rouillon, très obligeamment, s'empressa de faire avec tout le soin et toute la précision désirables. La crypte qu'on vient ainsi de découvrir faisait partie d'une église entourée de bâtiments que leurs propriétaires, les moines bénédictins de l'abbaye de Chézy, transformèrent en château-fort vers le commencement du XII^e siècle.

M. le Président remercie M. Briet de sa très intéressante relation et charge M. le Secrétaire de remercier, en son nom et au nom de la Société, M. l'agent-voyer Rouillon de l'utile et précieuse collaboration que ses connaissances spéciales lui ont permis de fournir en la circonstance.

Grâce aux notes manuscrites laissées par M. l'abbé Hazard, curé de La Ferté-Milon, notes prises au cours de longues et patientes recherches dans les études de notaires, bibliothèques, papiers de famille, M. Maurice Henriet a pu établir quatre grands tableaux généalogiques de la famille Jean Racine, laquelle se composait : 1^o des Racine, 2^o des Desmoulins, 3^o des Sconin, 4^o des Chéron-Drouart. Notre érudit collègue se propose de compléter ce long et minutieux travail par l'histoire des maisons que le poète fréquentait dans sa ville natale ; nous en aurons communication à une prochaine séance.

M. Deraine consacre la note suivante aux travaux de notre collègue, M. Ferton :

M. Ch. Ferton, poursuivant ses intéressantes études entomologiques, nous a envoyé un extrait des Annales de la Société entomologique où se trouve reproduite, sous sa signature, la cinquième série de ses « Notes détachées sur l'instinct des hyménoptères mellifères et ravisseurs » ; les quatre pre-

mières séries de ces notes ont paru dans les Annales de la Société en 1901, 1902, 1905 et 1908.

Avec une patience remarquable, M. Ch. Ferton a pénétré la vie intime de certains insectes, et s'est attaché, dans les notes que nous venons de parcourir, à déterminer les procédés employés par les apiaires pour construire leurs nids. Tantôt il nous décrit les matériaux employés, la technique à laquelle chaque espèce d'hyménoptères a recours, tantôt il expose les procédés employés pour chasser et capturer une proie. Et ces remarques dénotent un esprit d'observation et une science dont nous devons hautement féliciter notre collègue.

A l'unanimité, l'assemblée prononce l'admission de M. Broche, archiviste de l'Aisne, président de la Société académique de Laon, comme membre titulaire, et de M. Bertin, architecte de la Ville de Château-Thierry, comme membre correspondant.
